



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le deuxième (2^e) jour du mois de mars 2020 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Absences motivées :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Denyse Blanchet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2 Période de questions Information
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 Décision
 - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.6 Dépôt de la situation financière au 29 février 2020 Information
 - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
 - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
 - 2.2 Offre de services – AddENERGIE borne électrique Décision
- 3. Infrastructures municipales**
 - 3.1 Aménagement d'une salle de serveurs au bureau municipal Décision
 - 3.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local Décision
- 4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
 - 4.1 Nomination d'un officier en sécurité incendie Décision
 - 4.2 Projet de Règlement numéro 1176 établissant les remboursements des frais de repas et déplacements pour les élus et les employés municipaux non syndiqués - Avis de motion Information
- 5. Services de proximité, développement et tourisme**
 - 5.1 Démarche de médiation secteur sud de la MRC des Appalaches Décision
 - 5.2 Appui au dépôt de projets au Fonds Large Bande du CRTC – Internet haute vitesse Décision
 - 5.3 Tour de Beauce Décision

- | | |
|--|-------------|
| 6. Communications et participation citoyenne | |
| 6.1 Achat d'un système de son portatif | Décision |
| 7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture | |
| 8. Finances, budget et taxation | |
| 8.1 Vente pour taxes – matricules à transmettre à la MRC du Granit | Décision |
| 8.2 Représentants municipaux pour vente pour taxes | Décision |
| 9. Urbanisme et environnement | |
| 9.1 Projet de Règlement No 1175 modifiant le Règlement de zonage no 1035 afin de bonifier la règlementation | Décision |
| 9.2 Projet de Règlement No 1177 modifiant le Règlement de lotissement No 1026 afin de modifier l'emprise des rues - Avis de motion | Information |
| 9.3 Appui à une demande de l'ARLA au Fonds Bassin versant de la MRC du Granit | Décision |
| 9.4 Nomination au comité consultatif d'urbanisme | Décision |
| 10. Sécurité publique | |
| 10.1 Équipement de protection individuelle – Service des incendies | Décision |
| 10.2 Projet de régie intermunicipale d'incendie – Secteur sud de la MRC des Appalaches | Information |
| 11. Affaires diverses | |
| 11.1 Demande de soutien Le Corps des cadets 1937 Lac Mégantic | |
| 11.2 Prix créateurs d'emplois du Québec | |
| 11.3 Aménagement forestier coopératif de Wolfe | |
| 11.4 Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux | |
| 11.5 Levée de Fonds de la Fondation jeunesse secondaire Disraeli | |
| 12. Liste de la correspondance | |
| 13. Période de questions | |
| 14. Certificat de disponibilité | |
| 15. Levée de la séance | |

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que déposé.

2020-03-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

M. Denis Lalumière invite les citoyens à s'exprimer sur les sujets à l'ordre du jour.

Un citoyen du Chemin Aylmer souhaite que la municipalité évalue la situation dans la courbe de ce chemin afin d'éviter d'autre débordement. M. le Maire va référer ce dossier au chef des travaux publics.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 tel que remis par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 2 mars 2020

1	INFOTECH (achat banque heures, taxation)	2 504.23 \$
9	BILO-FORGE INC.	29.81 \$
15	GESCONEL INC. (chaises et papeterie)	2 765.76 \$
17	MRC DU GRANIT (quote-part)	60 543.91 \$
21	J.N. DENIS INC.	286.40 \$
23	DICOM EXPRESS	12.36 \$
29	VILLE DE DISRAELI (quote-part site enfouissement)	4 415.82 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24.00 \$
55	BENOIT BOISVERT	300.14 \$
156	A.D.M.Q.	1 049.72 \$
166	ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC-ELGIN	1 340.00 \$
177	LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.	39.09 \$
361	ASS. RESIDENTS LAC THOR INC	360.00 \$
445	MUNICIPALITE DE SAINT-ROMAIN (entraide 586 avenue Centrale Sud)	822.24 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (diesel)	3 556.76 \$
480	GARAGE LUC BELIVEAU (réparation Silverado 2011)	906.98 \$
489	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	212.10 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	602.35 \$
563	JOCELYN PICARD	1 740.00 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	166.03 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette et transports matières rés. et org.)	10 879.52 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	312.73 \$
889	PROPANE GRG INC.	1 056.78 \$
894	SSQ FINANCIAL GROUP (assurance pompiers)	817.50 \$
1046	MEDIAL CONSEIL SANTE SECURITE INC (prévention)	759.75 \$
1051	DBO EXPERT INC.	89.95 \$
1066	ALSCO CORP.	319.53 \$
1070	LA CONSTELLATION DU GRANIT (livres paniers de Noel)	60.00 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (traitement déchets et mat. org.)	2 231.41 \$
1131	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA	173.61 \$
1187	SYLVIE B. BOISVERT	165.80 \$
1235	BRAULT MAXTECH INC.	1 460.07 \$
1285	MBG PRODUCTION	108.66 \$
1296	XEROX CANADA LTEE (photocopies)	1 925.96 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX	764.61 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF	225.57 \$
1366	GILLES CHAMPOUX (vêtements)	500.00 \$
1481	REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW	598.58 \$
1500	QUATORZE COMMUNICATIONS INC. (mise à jour Wordpress)	286.29 \$
1528	CAIN LAMARRE	57.73 \$
1530	AQUATECH (assistance technique)	1 580.91 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MEGANTIC	91.61 \$
1544	DENIS CLEMENT	293.71 \$
1548	STEPHANE ROY, ARPENITEUR GEOMETRE INC	1 741.88 \$
1549	LEDSION CANADA	1 029.02 \$

TOTAL DES COMPTES À PAYER**109 553.81 \$**

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2020-03-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 29 février 2020

La directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 29 février 2020.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

DOSSIERS	RESPONSABLES	
	Infrastructures municipales	Gaétan
Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	Julie	Denis
Services de proximité, développement et tourisme	Marc	Isabelle
Communications et participation citoyenne	Isabelle	Marc
Vie communautaire, éducation, loisirs et culture	André	Richard
Finances, budget et taxation	Richard	Denis
Urbanisme et environnement	Denis	André
Sécurité publique	Denis	Gaétan

Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

- Formation d'un opérateur-journalier / préposé au traitement des eaux usées : la formation se fera à distance en avril avec deux jours d'opérations en présence en juin.
- Un CRT a eu lieu et une entente pour en tenir 4 dans l'année permettra des échanges tout au long de l'année.

Services de proximité, développement et tourisme

- Retour sur la rencontre de consultation citoyenne sur le plan de développement « Stratford 2030 » du 1^{er} février 2020 et suites : les membres du Conseil sont à bâtir un plan précisant les moyens et les ressources nécessaires pour réaliser les priorités de développement. Ils ont reçu la compilation des fiches d'évaluation des participants, qui témoignent d'une grande satisfaction de ces derniers.
- La Société de Gestion du Parc-Aylmer a déposé au Fonds de développement du territoire de la MRC du Granit une demande de financement de 40 000\$ pour un projet d'aménagement d'un bloc de services.

Communication et participation citoyenne

- Soirée des bénévoles : l'appel de candidatures est jusqu'au 6 avril et la soirée se tiendra le 24 avril 2020. Le bulletin est disponible sur le site internet et paraîtra dans le Stratford Info de la mi-mars.

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- Les activités hivernales sont terminées : la patinoire et le ski de fond. On espère améliorer le territoire disponible pour des pistes de ski de fond l'an prochain.

Urbanisme et environnement

- Une demande de permis d'exploitation d'une carrière de granit à l'ouest du lac Elgin a été déposée au ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles. Le promoteur est venu présenter son projet à la municipalité. L'objectif est d'extraire du granit dans le but de fournir de la pierre aux contracteurs qui rénovent des édifices construits avec cette même pierre de granit. La municipalité a présenté ses préoccupations en termes d'impact sur l'environnement notamment l'utilisation de l'eau, les sédiments possibles pour le lac Elgin, le bruit... Le promoteur devra tenir une séance de consultation publique pour expliquer son projet selon les règles d'octroi de permis du Ministère.
- Comité consultatif en environnement : à la suite de la démission de M. Gérald Picard, nous publierons un appel de candidature.
- Travaux forestiers sur les terres publiques à proximité du lac Elgin : la coupe et le débardage du bois sont terminés. Le transport du bois devrait se terminer la fin de semaine prochaine. Les sorties seront refermées et reboisées.
- Rencontres des municipalités du lac Aylmer : une rencontre a eu lieu avec l'ARLA. M. le Maire souhaite formaliser cette table par le biais d'une entente intermunicipale.

2- Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE les frais de déplacement de l' élu mentionné ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRE DU CONSEIL
20-03- 09	Déjeuner Desjardins	Thetford	Marc Cantin

2020-03-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Offre de services – AddENERGIE borne électrique

CONSIDÉRANT que la municipalité de Stratford a signé une entente de partenariat avec Hydro Québec pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu à cette entente de participer au Circuit Électrique;

CONSIDÉRANT que le coût de 220 \$ correspond à douze mois de service;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

D'AUTORISER Mme Denyse Blanchet à renouveler le contrat de service avec AddENERGIE pour une période de trois ans.

2020-03-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Infrastructures municipales

3.1 Aménagement d'une salle de serveurs au bureau municipal

CONSIDÉRANT la nécessité d'aménager une salle de serveur au bureau municipal;

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par la firme C²Consultants pour les équipements nécessaires, le câblage et le temps de travail estimé;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'ACCEPTER la soumission de C²Consultants au montant de 3 837,10 \$ avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-03-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a versé une compensation de 17 859 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité du Canton de Stratford visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

QUE la municipalité du Canton de Stratford informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2020-03-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

4.1 Nomination d'un officier en sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie a besoin d'un officier responsable de la gestion des interventions, c'est-à-dire qui supervise et dirige le travail des pompiers sur les lieux d'un incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Benoit Boisvert, directeur du service incendie;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Frédéric Proulx d'assumer ces responsabilités et qu'il possède la formation d'officier non urbain;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

DE NOMMER M. Frédéric Proulx officier en sécurité incendie et de le rémunérer au taux horaire en vigueur.

2020-03-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2 Projet de Règlement numéro 1176 établissant les remboursements des frais de repas et déplacements pour les élus et les employés municipaux non syndiqués

AVIS DE MOTION

Règlement numéro 1176 établissant les remboursements des frais de repas et déplacements pour les élus et les employés municipaux non syndiqués et abrogeant tout règlement antérieur à ce sujet

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford veut réglementer les remboursements de frais de repas et de déplacements des élus et des employés municipaux non syndiqués ;

Attendu qu'un tel règlement est prévu à l'article 27 de la Loi sur le traitement des élus, L.R.Q., chapitre T-11.001.

Je, soussigné, Richard Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un projet de règlement 1176 établissant les remboursements des frais de repas et déplacements pour les élus et les employés municipaux non syndiqués et abrogeant tout règlement antérieur à ce sujet.

Article 1 Application

Le présent règlement s'applique aux dépenses que les élus et les employés municipaux non syndiqués sont appelés à faire dans l'exercice de leurs fonctions et pour le compte de la municipalité et ce à partir du 1^{er} janvier 2020.

Article 2 Frais de repas

Les barèmes maximums suivants sont en vigueur pour le remboursement, sur présentation de pièces justificatives (reçus), des frais de repas :

- a) déjeuner : 15 \$
- b) dîner : 22 \$
- c) souper : 27 \$

Les frais de repas ne peuvent en aucun temps contenir des montants pour des boissons alcoolisées.

Article 3 Kilométrage

Les barèmes maximums suivants sont en vigueur pour le remboursement des frais de déplacements avec un véhicule personnel :

- a) 0,50 \$ du kilomètre ;
- b) 0,55 \$ du kilomètre lorsque le déplacement se fait, en tout ou en partie, sur des routes en gravier.

Le calcul du kilométrage parcouru se fait à partir du point de départ du déplacement et se termine au point d'arrivée, soit le déplacement réel.

Lorsque plusieurs élus ou employés, ou une combinaison des deux, doivent se déplacer vers un même endroit, le réclamant qui acceptera de transporter un ou plusieurs autres élus ou employés dans son véhicule, pourra, en sus du 0,50 \$/km, ajouter 0,12 \$/km à sa réclamation.

Cet article ne s'applique pour les élus qu'aux déplacements hors de la municipalité.

Article 4 Coucher

La municipalité remboursera le montant réel de la dépense pour toute personne qui doit coucher dans une accommodation publique pour la nuit.

La personne qui, au lieu d'utiliser une accommodation publique, désire coucher chez un parent ou un ami, pourra réclamer un montant forfaitaire de 50 \$, en guise de compensation.

Article 5 Modalités

Le réclamant devra présenter ses frais de repas et de déplacements en utilisant le formulaire de réclamation déjà en cours à la municipalité, signé par lui-même.

Article 6: Autorisation

Avant que le paiement ne soit effectué, les conseillers et la directrice générale feront autoriser leur compte de dépenses par le maire ; le maire et les employés feront autoriser leur compte de dépenses par la directrice générale.

Article 7 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi

5- Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Démarche de médiation secteur sud de la MRC des Appalaches

CONSIDÉRANT QU'à la demande de la Ville de Disraeli, la Municipalité du Canton de Stratford a accepté de bonne foi de participer à une démarche concertée des municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches relativement à l'organisation des loisirs et des activités culturelles;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche était soutenue par la Commission municipale du Québec et qu'elle a pris la forme d'une médiation;

CONSIDÉRANT QUE le 30 octobre 2019, les municipalités participantes, incluant la Ville de Disraeli, ont convenu de suspendre le processus de médiation afin d'explorer la possibilité de convertir l'Aréna 76 en centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes ont convenu de retenir les services d'un expert compétent et de former un comité de pilotage pour mener à bien cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage s'est réuni le 19 décembre 2019 et s'est entendu sur le plan de travail à réaliser;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a par la suite décidé, de façon unilatérale et sans discussion avec les autres municipalités participantes, de se retirer du projet de centre multifonctionnel;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford déplore la décision de la Ville de Disraeli de mettre fin sans discussion à une démarche entreprise à sa demande et à laquelle la municipalité avait accepté de participer de bonne foi;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford informe la Ville de Disraeli qu'elle considère que son retrait a pour effet de mettre un terme à toute démarche relative à une possible reconnaissance du caractère supralocal de l'Aréna 76;

QUE copie de cette résolution soit transmise à M. Jacques Lessard, maire de la Ville de Disraeli, à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à Mme Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, à M. François Jacques, député de Mégantic, à M. Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches, à Mme Marielle Fecteau, préfète de la MRC du Granit, à M. Jean-Philippe Marois, président de la Commission municipale du Québec, ainsi qu'aux maires et mairesses des municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches.

2020-03-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Appui au dépôt de projets au Fonds Large Bande du CRTC – Internet haute vitesse

Projet de COGECO

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé, depuis 2008, dans des projets de desserte des secteurs mal et non desservis de son territoire en Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son comité Internet haute vitesse pour trouver une solution à la couverture en Internet haute vitesse du territoire;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral, à travers le CRTC est présentement en processus d'appel de projets pour la couverture Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE les demandes déposées doivent l'être par des télécommunicateurs ayant un minimum de 3 années d'expérience en gestion de télécommunications;

ATTENDU QUE les demandes doivent être appuyées par les MRC concernées;

ATTENDU QUE le télécommunicateur Cogeco a manifesté à la MRC du Granit son intérêt de déposer une demande de subvention pour la couverture Internet haute vitesse de son territoire;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit accepte et appuie que le télécommunicateur Cogeco dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets au fond large bande du CRTC;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit exige que le projet prévoie un déploiement de service filaire qui rencontre la norme 50 / 10 mbs;

ATTENDU QU'une partie du territoire de la municipalité de Stratford est déjà desservi par Communication Stratford;

ATTENDU QUE Communication Stratford est une coopérative de solidarité créée par le milieu avec le soutien de la Municipalité, y compris au plan financier;

ATTENDU QUE la Municipalité tient à s'assurer que les subventions gouvernementales qui pourraient être accordées pour offrir le service internet haute vitesse aux résidences non ou mal desservies de son territoire n'aient pas pour effet de compromettre le devenir de Communication Stratford;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford accepte et appuie que le télécommunicateur Cogeco dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel au fond large bande du CRTC, à la condition expresse qu'un partenariat soit établi pour le territoire de Stratford avec Communication Stratford afin d'éviter toute situation de concurrence avec cette dernière;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford exige que le projet prévoie un déploiement de fibre à la maison.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au télécommunicateur Cogeco, au CRTC ainsi qu'aux députés provinciaux, messieurs François Jacques et Samuel Poulin, au député fédéral, monsieur Luc Berthold.

2020-03-10-1

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Projet de SOGETEL

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé, depuis 2008, dans des projets de desserte des secteurs mal et non desservis de son territoire en Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son comité Internet haute vitesse pour trouver une solution à la couverture en Internet haute vitesse du territoire;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral, à travers le CRTC est présentement en processus d'appel de projets pour la couverture Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE les demandes déposées doivent l'être par des télécommunicateurs ayant un minimum de 3 années d'expérience en gestion de télécommunications;

ATTENDU QUE l'entreprise Sogetel travaille à un projet de déploiement de fibre optique à la maison (FTTH) qui améliorerait grandement la couverture en Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE Sogetel se spécialise dans le déploiement de réseaux de fibre optique en milieu rural, ayant mené à bien des déploiements de fibre optique dans plusieurs dizaines de municipalités du Québec;

ATTENDU QUE Sogetel possède déjà un réseau de fibre optique dans certaines parties de la MRC du Granit et qu'elle est en conséquence très bien placée géographiquement pour desservir la MRC à un coût raisonnable;

ATTENDU QUE Sogetel a l'intention de demander des subventions pour son projet de déploiement de fibre optique;

ATTENDU QUE les gouvernements et le CRTC souhaitent que les pouvoirs municipaux appuient un télécommunicateur privé pour assurer la couverture de leur territoire en Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit accepte et appuie que le télécommunicateur Sogetel dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets au fond large bande du CRTC;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit exige que le projet prévoit un déploiement de service filaire qui rencontre la norme 50 / 10 mbs;

ATTENDU QU'une partie du territoire de la municipalité de Stratford est déjà desservi par Communication Stratford;

ATTENDU QUE Communication Stratford est une coopérative de solidarité créée par le milieu avec le soutien de la Municipalité, y compris au plan financier;

ATTENDU QUE la Municipalité tient à s'assurer que les subventions gouvernementales qui pourraient être accordées pour offrir le service internet haute vitesse aux résidences non ou mal desservies de son territoire n'aient pas pour effet de compromettre le devenir de Communication Stratford;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford accepte et appuie que le télécommunicateur Sogetel dépose un projet de desserte de couverture Internet haute

vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel au fond large bande du CRTC, à la condition expresse qu'un partenariat soit établi pour le territoire de Stratford avec Communication Stratford afin d'éviter toute situation de concurrence avec cette dernière;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford exige que le projet prévoie un déploiement de fibre à la maison.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au télécommunicateur Sogetel, au CRTC ainsi qu'aux députés provinciaux, messieurs François Jacques et Samuel Poulin, au député fédéral, monsieur Luc Berthold.

2020-03-10-2

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.3 Tour de Beauce

CONSIDÉRANT la demande du Tour de Beauce en appui à son édition 2020;

CONSIDÉRANT que cette compétition qui aura lieu du 17 au 21 juin 2020, est d'envergure internationale;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu;

D'AUTORISER la circulation des cyclistes participants ainsi qu'aux véhicules de sécurité, de circuler le 17 juin 2020, sur les routes du territoire de la Municipalité du Canton de Stratford.

2020-03-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Communications et participation citoyenne

6.1 Achat d'un système de son portatif

CONSIDÉRANT les besoins en sonorisation d'envergure modeste lors des événements de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la demande de soumission faite auprès de deux entreprises spécialisées dans le domaine;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

D'ACCEPTER la soumission de PLAV AUDIO au coût 1 313,74 avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-03-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

8- Finances, budget et taxation

8.1 Vente pour taxes – matricules à transmettre à la MRC du Granit

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 1022 du Code municipal il a été approuvé, par le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford, une liste des personnes endettées envers la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière de la Municipalité a avisé les propriétaires en défaut;

CONSIDÉRANT QUE si le paiement des sommes dues n'est pas reçu avant le 19 mars 2020, ces dossiers seront transférés à la MRC du Granit pour être vendus pour défaut de paiement des taxes;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QU'en vertu de l'article 1023 du Code municipal, le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford demande à la MRC du Granit de vendre pour défaut de paiement des taxes, les immeubles suivants :

4167 80 0908	4769 17 6357	3871 25 0316
3669 06 8928	4273 11 7635	3867 85 9982
4068 51 9403	4473 12 8704	3981 42 6691

2020-03-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.2 Représentants municipaux pour vente pour taxes

CONSIDÉRANT QU'une municipalité doit déléguer un représentant pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité advenant le cas où il n'y aurait pas preneur;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE le maire, monsieur Denis Lalumière, soit mandaté par le conseil municipal de Stratford pour représenter la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes et qu'il soit autorisé à signer tous les documents requis par la Loi.

QU'en l'absence de monsieur Denis Lalumière, monsieur Gaétan Côté, conseiller, soit autorisé à représenter la Municipalité et à signer tous les documents requis par la Loi.

2020-03-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Urbanisme et environnement

9.1 Projet de règlement no 1175 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de bonifier la réglementation

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1175 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives aux maisons mobiles dans certaines zones;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les définitions de roulottes et maisons mobiles;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives aux superficies minimums pour les bâtiments principaux pour certaines zones;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les limites de certaines zones de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE ces intentions nécessitent une modification au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 4 novembre 2019;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

Article 1

Le règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

Article 2

La grille des spécifications feuillet 3 de 8 est modifiée afin de retirer l'article 8.2.1 des normes spéciales pour les zones Ru-1 à Ru-12.

Article 3

L'article 2.7 intitulé Terminologie est modifié afin de modifier les définitions suivantes :

Maison mobile (unimodulaire, maison-modules) : habitation unifamiliale fabriquée en usine, isolée de tous ses côtés et conçue pour être occupée à longueur d'année. Elle est livrée entièrement équipée (canalisations, chauffage, circuits électriques) et peut être déplacée jusqu'à un terrain aménagé à cet effet, sur son propre train de roulement ou par un autre moyen. La longueur d'une maison mobile est supérieure à 11 m et sa largeur est supérieure à 3,5 m. Également, toute résidence dont le rapport largeur/profondeur est de 1 dans 4 ou plus est considérée comme une maison mobile.

Roulotte, tente roulotte ou motorisé : véhicule destiné à l'habitation saisonnière sis sur un châssis métallique, immatriculé, monté sur des roues, conçu pour s'auto-déplacer ou être remorqué par un véhicule automobile et destiné à abriter des personnes lors d'un court séjour en un lieu de façon saisonnière. Sa longueur maximale est de 11 m, sans compter l'attelage.

Article 4

Les grilles de spécifications 1 de 8, 2 de 8 et 3 de 8 sont modifiées afin d'ajouter la Norme spéciale 7.2.4 aux zones A-1 à A-17, AFT1-1 à AFT1-7, îlot 85 et îlot 86 et Ru-1 à Ru-12.

Article 5

Le plan de zonage numéro STR-ZON-4 est modifié tel que démontré en annexe 1.

Article 6

Le plan de zonage numéro STR-ZON-1 est modifié tel que démontré en annexe 1.

Article 7

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi* établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le projet de règlement suivant
PROJET RÈGLEMENT NO 1175 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO
1035 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION

QUE conformément aux *articles 126 et 127* de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,
ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée
publique qui sera tenue par le maire Denis Lalumière le 6 avril 2020, à 19 h, au 165
avenue Centrale Nord, Stratford;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière par
intérim pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente
démarche de consultation.

2020-03-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Projet de Règlement No 1177 modifiant le Règlement de lotissement No 1026 afin de modifier l'emprise des rues - Avis de motion

AVIS DE MOTION

Règlement visant à modifier le règlement de lotissement no 1026 afin de
modifier l'emprise des rues

Je, soussigné, Gaétan Côté, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine
séance, un projet de règlement no 1177 modifiant le règlement de lotissement no 1026
afin de modifier l'emprise des rues.

Le projet de règlement vise à:

- Modifier l'emprise des chemins;

9.3 Appui à une demande de l'ARLA au Fonds Bassin versant de la MRC du Granit

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents du lac Aylmer (ARLA) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de veiller au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Aylmer et de son bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE les associations de protection des lacs de Stratford sont des partenaires importants dans les efforts de la Municipalité pour protéger ce patrimoine naturel que sont nos plans d'eau;

CONSIDÉRANT QUE l'ARLA souhaite réaliser différentes activités d'information et de sensibilisation auprès des résidents du bassin versant du lac Aylmer, notamment par la production d'un Guide du résident et par des sessions d'information sur l'aménagement des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE l'ARLA souhaite réduire les risques d'érosion dans le bassin versant, notamment par la production de plans de gestion des fossés et par la formation d'entrepreneurs et d'employés municipaux;

CONSIDÉRANT QU'afin de réaliser ces activités, l'ARLA a déposé une demande de subvention au Fonds Bassin versant de la MRC du Granit;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'APPUYER la demande de l'ARLA au Fonds Bassin versant de la MRC du Granit;

D'OFFRIR à l'ARLA la collaboration de la Municipalité, notamment pour la production du plan de gestion des fossés et la formation du personnel.

2020-03-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.4 Nomination au comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford a adopté le Règlement N° 1139 constituant un comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT que ce Règlement prévoit que le comité est formé de neuf (9) membres, dont deux (2) membres du conseil et sept (7) personnes choisies parmi les résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures fait dans le Stratford Info de janvier 2020;

CONSIDÉRANT qu'une personne a soumis sa candidature;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

DE nommer M. Michel Caisse comme membre du comité consultatif d'urbanisme et ce, pour un mandat allant jusqu'en mai 2021.

2020-03-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Sécurité publique

10.1 Équipement de protection individuelle – Service des incendies

CONSIDÉRANT l'embauche de deux nouveaux pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT la nécessité de se procurer des équipements de protection individuelle pour équiper adéquatement ces nouveaux pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT la recherche de soumission pour obtenir le meilleur prix;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

D'ACCEPTER la soumission d'AÉRO-FEU, au montant de 3 700 \$ avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-03-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Projet de régie intermunicipale d'incendie – Secteur sud de la MRC des Appalaches

M. le Maire rappelle que les municipalités qui sont incluses dans ce projet, ont convenu de partager les dépenses sur la base des risques, qu'il y a une évaluation des immeubles et des entreprises desservis par borne fontaine. La cueillette des informations est terminée et on s'attend à des rencontres très bientôt. L'objectif de la mise en œuvre est janvier 2021.

11- Affaires diverses

11.1 Demande de soutien Le Corps des cadets 1937 Lac Mégantic

N'ayant pas de participants de Stratford, nous ne donnerons pas suite à cette demande.

11.2 Prix créateurs d'emplois du Québec

Nous ne rencontrons pas la condition d'éligibilité à savoir avoir un parc industriel.

11.3 Aménagement forestier coopératif de Wolfe

Le Conseil municipal ne souhaite pas prendre position dans cette négociation.

11.4 Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux

Nous nous inscrirons dans cette démarche.

11.5 Levée de Fonds de la Fondation jeunesse secondaire Disraeli

CONSIDÉRANT la mission de la Fondation jeunesse secondaire Disraeli d'œuvrer à l'amélioration des chances de réussite des jeunes fréquentant l'École Polyvalente de Disraeli;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal d'appuyer cette action et de participer à la réussite scolaire des jeunes;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

DE VERSER la somme de 250\$ dans le cadre de la levée de fonds de la Fondation jeunesse secondaire Disraeli.

2020-03-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

12- Liste de la correspondance

13- Période de questions

Un citoyen s'informe de la largeur règlementaire d'une entrée charretière. Le dossier sera référé à M. Dany St-Onge.

Un autre citoyen demande si nous avons de nouvelles informations concernant le projet d'Interconnexion des Appalaches – Maine. Nous n'avons pas reçu de nouvelles informations.

14- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Denyse Blanchet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce deuxième (2^e) jour de mars 2020.

15- Levée de la session régulière

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 10.

2020-03-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Denyse Blanchet
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim